Sciences humaines et sociales

Sciences, Technologies, Santé

2025-2026



Licence Géographie et aménagement Aménagement (L3)

Présentation

La licence de Géographie et aménagement est divisée en 3 années. Les deux premières années sont communes à tous les étudiants et vous permettront de maîtriser les connaissances et les outils de la géographie. En plus des Unités d'Enseignement (UE) obligatoires, vous pourrez choisir une UE complémentaires, par semestre, en fonction de vos préférences. Lors de la troisième année, vous serez amenés à choisir entre deux parcours spécifiques (Licence de géographie ou Licence d'aménagement du territoire, sur dossier). Les effectifs sont restreints (une centaine d'étudiants en première année) et permettent un suivi appréciable des étudiants par les enseignants.

Le temps d'enseignement comprend des cours magistraux (CM), des cours intégrés (CI) ainsi que des travaux dirigés (TD). Les travaux pratiques (TP) correspondent essentiellement à des sorties sur le terrain. Proposées à tous les niveaux de la formation, ces dernières permettent de mieux appréhender et intégrer les connaissances théoriques abordées en cours. Ces stages durent une journée en première année et plusieurs jours en deuxième et troisième année.

Objectifs

Le parcours Aménagement initie les étudiants géographes et non géographes aux approches, aux méthodes et aux outils de l'aménagement de l'espace. Son objectif est de former les étudiants aux cadres d'analyse spécifiques à l'aménagement : politiques de l'aménagement, institutions et acteurs, développement territorial, diagnostic territorial.

Le parcours prépare les étudiants vers une poursuite d'études en master dans les domaines de l'aménagement et de l'urbanisme.

Insertion professionnelle

Des renseignements sur l'insertion professionnelle peuvent être trouvés sur: https://oresipe.unistra.fr

Critères de recrutement

La L3 Aménagement est accessible aux étudiants géographes et non géographes, ayant des pré-requis dans les domaines de l'analyse spatiale, des sociétés et de l'environnement. Les publics visés sont variés, incluant – notamment – les disciplines suivantes : géographie, aménagement, sciences sociales, économie, sciences politiques, histoire. Les publics visés sont d'abord ceux issus d'une L2 (avec une majorité attendue de candidats issus d'une L2 Géographie – Aménagement), mais les diplômés de DUT (en particulier DUT / BUT2 Carrières sociales option Gestion urbaine) voire de BTS (BTS Géomètre notamment) peuvent également être admis.

Au vu du nombre de demandes, le recrutement est sélectif et est effectué par une commission ad hoc sur la base des pré-requis, de la qualité du dossier universitaire (moyenne obtenue par semestre et progression depuis l'entame du 1er cycle universitaire), de la motivation de la candidature, et de l'adéquation du projet du candidat ou de la candidate avec le parcours et ses débouchés.

Candidater

Pour connaître les modalités de candidature, consultez <u>la page dédiée</u> sur le site de l'Université de Strasbourg.

Composante	Faculté de géographie et d'aménagement
Langues d'enseignement	• Français
Durée	1 an
ECTS	180
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	FI (Formation initiale)
Niveau RNCP	Niveau 6
RNCP	RNCP40979 : Licence Géographie et aménagement
Lieu	Faculté de géographie et d'aménagement - 3 Rue de l'Argonne, 67000 Strasbourg
Campus	Campus Esplanade
Code ROME	 Chargé / Chargée de développement local Cadre Dirigeant / Dirigeante d'administration centrale Cartographe Enquêteur / Enquêtrice sondage Géologue
Stage	Non
Alternance	Non

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

Le régime spécial d'études propose des accompagnements en fonction des besoins particuliers des étudiants. Pour plus d'informations se référer à: https://www.unistra.fr/rse

Droits de scolarité

Pour connaître les droits de scolarité, <u>consultez la page dédiée</u> sur le site de l'Université de Strasbourg.

Contacts

Responsable(s) de parcours

Kenji Fujiki

07/12/2025

Programme des enseignements

Aménagement (L3)

Licence 3 - Géographie et aménagement - Aménagement

		СМ	TD	TP	C
Politiques de l'aménagement et acteurs 1	7 ECTS	-	-	-	-
Concepts et démarches en aménagement		10h	12h	6h	
Collectivités et institutions		16h	-	-	-
Les politiques d'aménagement et leurs effets en France		16h	-	-	
Planification et foncier	3 ECTS	-	-	-	
Documents de planification		8h	8h	-	
Aménagement et foncier		6h	8h	-	
Méthodes - outils 1	5 ECTS	-	-	-	
SIG appliqué à l'aménagement I		4h	20h	-	
Techniques d'enquête, approches qualitatives et quantitatives		8h	14h	-	
Langues LANSAD	3 ECTS	-	-	-	
Choix - choisir 1 parmi 2					
Allemand Lansad - Semestre impair		-	20h	-	
Anglais Lansad - Semestre impair		-	20h	-	
Environnement, Climat & Risques	6 ECTS	-	-	-	
Changements climatiques : processus et impacts		18h	-	-	
Risques, vulnérabilités et aménagements en milieu urbain		10h	10h	-	
Changement environnemental global		12h	-	-	
Ouverture pluridisciplinaire (2 UE parmi 5) - Choisir 2 parmi 5					
Géographie politique	3 ECTS	16h	16h	-	
Géographie économique	3 ECTS	14h	14h	-	
Territoires, environnement et gestion II	3 ECTS	12h	10h	-	
Systèmes et modèles spatiaux	3 ECTS	12h	12h	-	
Autre (économie, sociologie, histoire, droit)	3 ECTS	_	_	_	

Semestre 6 - Aménagement					
		СМ	TD	TP	CI
Politiques de l'aménagement et acteurs 2	ECTS	-	-	-	-
Les politiques d'aménagement en Europe et dans le monde		8h	10h	-	-
Droit de l'aménagement		12h	-	-	-
Techno-structure de l'aménagement et de l'urbanisme		10h	-	-	-

07/12/2025

	СМ	TD	TP	CI
Introduction au projet d'aménagement	-	20h	-	-
Transitions et développement territorial 5 ECTS	-	-	-	-
La pratique du développement local	14h	-	-	-
Transition écologique et actions locales	-	14h	-	-
Territoires, mutations et innovations	12h	-	-	-
Méthodes - outils 2 5 ECTS	-	-	-	-
SIG appliqué à l'aménagement II	6h	12h	-	-
Analyses statistiques multivariées	8h	14h	-	-
Atelier de Terrain 3 ECTS	-	-	-	-
Observation urbaine	4h	6h	-	-
Stage de terrain	-	-	30h	-
Langue disciplinaire 3 ECTS	-	-	-	-
Anglais disciplinaire	-	24h	-	-
Ouverture pluridisciplinaire : architecture et économie 4 ECTS	-	-	-	-
Architecture, Urbanisme et projet urbain	24h	-	_	_
Économie et développement régional	12h	-	-	-
Projet professionnel et personnel (PPP) 3 ECTS	-	-	-	-
Projet professionnel et personnel (PPP)	-	14h	-	-

07/12/2025